

Vélib' : réaction à la décision du TGI

Communication Extérieure

Afrique du Sud
Algérie
Allemagne
Angola
Arabie Saoudite
Argentine
Australie
Autriche
Azerbaïdjan
Bahrein
Belgique
Botswana
Brésil
Bulgarie
Cameroun
Canada
Chili
Chine
Colombie
Corée
Costa Rica
Croatie
Danemark
Emirats Arabes Unis
Espagne
Estonie
Etats-Unis
Finlande
France
Guatemala
Honduras
Hongrie
Inde
Irlande
Islande
Israël
Italie
Japon
Kazakhstan
Lesotho
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Madagascar
Malawi
Maurice
Mexique
Mongolie
Mozambique
Namibie
Nicaragua
Norvège
Oman
Ouganda
Ouzbékistan
Panama
Pays-Bas
Pérou
Pologne
Portugal
Qatar
République Dominicaine
République Tchèque
Royaume-Uni
Russie
Salvador
Singapour
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Swaziland
Tanzanie
Thaïlande
Turquie
Ukraine
Uruguay
Zambie
Zimbabwe

Paris, le 14 novembre 2017 – JCDecaux et sa filiale Cyclocity prennent acte de la décision du Tribunal de grande instance de Nanterre de ne pas se prononcer sur la question du transfert de plein droit des salariés dédiés à l'activité Vélib' à Smovengo (groupement SMOOVE SAS – MARFINA SL – INDIGO INFRA SA – MOBIVIA GROUPE), considérant que seuls les salariés – et non leurs représentants – pourraient saisir les juges.

Dans ce contexte, Cyclocity a immédiatement pris la décision de convoquer un comité d'entreprise extraordinaire dès jeudi 16 novembre pour étudier avec les représentants du personnel les options désormais envisageables afin que les salariés puissent poursuivre leur activité. Notre position constante, depuis le début, considérant que « le transfert des salariés s'impose » n'est pas contredite par le juge. Nous poursuivrons donc notre démarche qui a toujours été de préserver l'emploi de nos 267 collaborateurs qualifiés, formés, expérimentés alors que 300 postes sont à pourvoir chez le nouvel opérateur dont l'activité démarre le 1^{er} janvier 2018.

JCDecaux et Cyclocity saluent l'ensemble des équipes et leurs représentants qui font preuve d'une grande responsabilité dans leur engagement pour assurer le bon fonctionnement du service Vélib' tout en se mobilisant pour maintenir leurs emplois.

Chiffres clés de JCDecaux

- *Chiffre d'affaires 2016 : 3 393m€, Chiffre d'affaires du premier semestre 2017 : 1 641m€*
- *JCDecaux est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris et fait partie des indices Euronext 100 et Euronext Family Business*
- *JCDecaux fait partie des indices FTSE4Good et Dow Jones Sustainability Europe*
- *N°1 mondial du mobilier urbain (559 070 faces publicitaires)*
- *N°1 mondial de la publicité dans les transports avec plus de 220 aéroports et 260 contrats de transport dans les métros, bus, trains et tramways (354 680 faces publicitaires)*
- *N°1 européen de l'affichage grand format (169 860 faces publicitaires)*
- *N°1 de la communication extérieure en Europe (721 130 faces publicitaires)*
- *N°1 de la communication extérieure en Asie-Pacifique (219 310 faces publicitaires)*
- *N°1 de la communication extérieure en Amérique Latine (70 680 faces publicitaires)*
- *N°1 de la communication extérieure en Afrique (29 820 faces publicitaires)*
- *N°1 de la communication extérieure au Moyen-Orient (16 230 faces publicitaires)*
- *Leader dans le vélo en libre-service : pionnier de la mobilité douce*
- *1 117 890 faces publicitaires dans plus de 75 pays*
- *Une présence dans 4 280 villes de plus de 10 000 habitants*
- *Audience quotidienne : plus de 410 millions de personnes*
- *13 030 collaborateurs*

Direction de la Communication : Agathe Albertini
+33 (0) 1 30 79 34 99 – agathe.albertini@jcdecaux.com

Relations Investisseurs : Arnaud Courtial
+33 (0) 1 30 79 79 93 – arnaud.courtial@jcdecaux.com